



## CHARTRE DE QUALITE

La présente Charte Qualité traduit l'éthique professionnelle de LA BELLE VIE et garantit à ses clients un service de qualité. Ces règles, valeurs et principes sont partagés par l'ensemble de nos salariés qui concourent tous à un seul objectif : la satisfaction du client.

### 1 - Compétence et conseil

Nous mettons à votre disposition du personnel de confiance, rigoureusement sélectionné pour son expérience du métier et ses qualités personnelles et relationnels.

### 2- Personnalisation et écoute

Nous nous engageons à vous apporter une réponse professionnelle adaptée à vos besoins.

### 3- Confidentialité et sécurité

Nous prenons l'engagement d'agir avec discrétion, dans le respect de votre vie privée et votre intimité.

### 4- Disponibilité et réactivité

Nous répondons à toutes vos questions du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi sur rendez vous. Si toutefois nous ne pouvons y répondre immédiatement, nous nous engageons à vous apporter une réponse dans les 48 h .

### 5 -Transparence

Nos tarifs sont « TOUT COMPRIS », sans abonnement, ni frais administratifs.

### 6- Liberté

Vous n'avez pas d'engagement de durée, seulement l'obligation de nous prévenir au minimum un mois à l'avance de l'arrêt des prestations choisies.

### 7- Garanties

Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour vous satisfaire. Néanmoins, si vous n'étiez pas pleinement satisfait de la prestation, nous nous engageons à la refaire dans les 48 heures.

Valérie DECEMME et son équipe